

Maurepas, le 05 juin 2018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT
DE L'ASL QJ LES JUILLIOTTES
DU VENDREDI 1^{ER} JUIN 2018

Etaient présents ou représentés: Messieurs MARTIN, FRITZ, BRUN, ROY, MAZUEL, KHEZZAR, LINKE, ROBART, LIDONNE.

Etaient absents : Messieurs GOTEFAN – WIZMAN – PAILLET – LABORIE – TORTOSA - ROUQUETTE – BOCCONE – CHAPLAIN RAICHVARG - CLERC.

● Il est signalé que le restaurant PARFUM D'AFRIQUE génère beaucoup de nuisances sonores et il a été constaté le non respect des horaires de fermetures, à savoir après 2 heures du matin.

La commissaire de police a été saisie par Monsieur le Maire.

● Le président informe les membres du syndicat que l'employé de l'ASL, Monsieur AMZI, est absent en raison du décès de sa maman, nous lui adressons toutes nos condoléances.

● Le président donne lecture d'une demande de pose de bornes rétractables à l'entrée de la voie sans issue située à l'entrée du 31 Cours des Juilliottes à Maisons-Alfort.

Demande de Madame MILLE pour la salle située Rue Louis Pergaud à côté de la sécurité sociale, qui se plaint outre de bruits de musique et craquement des personnes toute la nuit, des voitures qui sont stationnées en bas de cette allée pouvant empêcher l'accès aux pompiers.

Après discussion, les membres du syndicat leur donne leur accord pour la pose de bornes gravillonnées pour empêcher l'accès aux véhicules. Monsieur FRITZ se propose de les faire installer aux frais de la mairie. Les membres du syndicat remercient la mairie.

Concernant la propreté des lieux, le président de l'ASL donnera les consignes nécessaires au personnel de l'ASL QJ et il sera demandé au propriétaire de la salle de donner les instructions nécessaires aux utilisateurs de manière à ne pas générer de nuisances sonores du fait de l'utilisation de celle-ci.

● Monsieur ROBART (SDC LES JARDINIERES) signale qu'il y a un arbre mort situé sur la dalle supérieure du centre commercial, le président informe que celui-ci a été vu par l'expert et une demande d'abattage sera sollicitée auprès d'ID VERDE et après accord de la mairie.

● « Monsieur LINKE, pour le compte du SDC LA GUERINIERE, demande officiellement : qu'en vertu du principe de précaution que les jardinières installées sur la travée Cours des Juilliottes (en partie centrale) soient allégées le plus possible et que toutes les végétations lourdes et en premier lieu les arbres, soient remplacées par des fleurs et petit buissons décoratifs.

Ceci dans le but de retrouver un minimum de marge de sécurité pour la circulation sur la partie centrale de cette dalle.

L'examen approfondi des rapports fournis, montre bien que ces craintes sont fondées.

Les charges occasionnées par les jardinières sur la partie centrale, sont trop élevées.

En effet les chiffres montrent qu'il reste trop peu de marge pour la circulation sur la dalle.

Il est vrai qu'il n'y a pas eu de désordres observables, mais il est vrai aussi qu'avec ces jardinières nous sommes dans la zone rouge, sans aucune marge de sécurité et que toute surcharge supplémentaire pourrait provoquer des fissures ou pire.

Le « principe de précaution » devrait inciter à alléger le plus possible ces jardinières centrales comme préconisé dans le rapport TECHMO et en aucun cas y planter des arbres ».

De son côté, Monsieur ROBART conteste les indications de Monsieur LINKE quant au calcul de la charge permanente.

Après débat, il est demandé par Monsieur ROBART de faire réaliser 2 ferroskan sous 2 jardinières en partie centrale.

A la majorité, la décision est reportée à la prochaine réunion du syndicat.

- Les membres du syndicat demandent au président de bien vouloir procéder au changement de fournisseur d'électricité et de lui adresser des propositions.
 - Le président adressera de nouveau le rapport de l'expert PAYSARBRE avec le plan, en attente du 2^{ème} rapport en cours.
 - Monsieur LIDONNE (SDC LES BRUYERES) signale qu'il manque toujours la clôture de protection contre les chutes située au-dessus de l'accès parking résidence LES BRUYERES.
 - Monsieur LIDONNE a adressé son rapport, ci-joint, sur les comptes et revient sur la cartographie des risques.
 - Il est demandé pour l'allée Buffon, l'installation d'un dispositif anti stationnement, l'accès pompiers étant inaccessible en raison de stationnement de véhicules.
- Etant donné que nous sommes sur la voie publique, ce point sera vu par la municipalité de Maisons-Alfort.
- Concernant le parking sous-sol du centre commercial, il est rappelé que celui-ci relève de la gestion de leur syndicat et non de l'ASL QJ, néanmoins, il est toujours constaté des manquements graves aux règles de sécurité, notamment, ventilations, fermetures de sortie de secours, etc...

La séance est levée à 16 H 30

**La prochaine réunion du conseil syndical de l'ASL QJ LES JUILLIOTTES est fixée au :
Mardi 10 juillet 2018 A 15 H 00**

**Le président de l'ASL QJ
CHRISTIAN GENIEZ**

